



Licence professionnelle Services et technologies de l'information et de la communication

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Services et technologies de l'information et de la communication. 2014, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02038301

HAL Id: hceres-02038301

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038301>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Services et technologies de
l'information et de la communication

de l'Université Paris-Est
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée – UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Services et technologies de l'information et de la communication

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-1 Activités et techniques de communication

Demande n°S3LP150007479

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Champs-sur-Marne : Bâtiment Erasme, 2 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne et site de Meaux : IUT de Marne-la-Vallée, 17 rue Jablinot 77100 Meaux.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Aucune convention n'est signalée, hormis des partenariats avec des PME, des services de communication ou marketing de grands groupes, des institutions. Ces partenariats existent grâce aux nombreux contrats d'apprentissage.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Services et technologies de l'information et de la communication* (STIC) offre une spécialisation et une qualification dans la mise en œuvre, la gestion, la conception et la réalisation de sites web et autres produits multimédias. Les compétences développées touchent aussi bien à la communication, au multimédia, au marketing et à la gestion de projet.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois de webmestre (conception, réalisation, administration et ligne éditoriale), responsable multimédia, assistant chef de projet internet, assistant chef de projet en commerce électronique, assistant chef de projet Intranet/Internet et veille technologique, et chargé de production multimédia.

Portée par l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, cette formation est proposée en apprentissage (52 %), en formation initiale classique avec stage (46 %) ou en formation continue (10 %) et s'inscrit en continuité des DUT (51 %) et BTS (38 %) en majorité, et en minorité, des 3^{èmes} années (8 %) et 2^{ème} année de licence (1 %).

Elle est bien identifiée au niveau national, et au niveau régional, elle s'inscrit en concurrence des licences professionnelles STIC de Vélizy et de Bobigny ou de Sarcelles.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

Les objectifs de la formation ainsi que les modalités pédagogiques sont satisfaisants. Le contenu pédagogique de la licence professionnelle est bien construit au vu des métiers visés et prend en compte l'évolution du secteur d'activité auquel elle prépare les étudiants. La formation vise à offrir aux étudiants une pédagogie adaptée à la professionnalisation à travers un enseignement délivré à 45 % par des professionnels, à travers une forte proportion d'étudiants en apprentissage (50 %) et à travers les sujets des projets tuteurés proposés par de vrais commanditaires. De plus, des dispositifs pédagogiques permettent de prendre en compte les besoins particuliers des étudiants issus de filières non technologiques.

L'insertion professionnelle de la formation est prise en compte mais de manière incomplète. Aucune enquête d'insertion professionnelle des diplômés ne semble menée en interne. Le maintien de deux groupes (entre 45 et 60 étudiants) par an mériterait d'être conforté par une réelle étude prospective sur les besoins d'emploi de cette spécialité. D'une part, la forte proportion des étudiants en poursuite d'étude (50 %) pose question. D'autre part, la baisse des effectifs depuis 2010 (liée aux tests de niveau) laisse penser qu'il serait judicieux de baisser les effectifs.

Le lien que la formation entretient avec les milieux professionnels est satisfaisant. Le pourcentage des enseignements confiés à des professionnels (45 %) dépasse très largement les recommandations de l'arrêté du 17 novembre 1999. Cependant, aucune convention écrite n'est signée avec le monde professionnel et aucune indication n'est donnée dans le dossier concernant le nombre, la qualité et la diversité des professionnels extérieurs impliqués dans la formation.

Le pilotage de la spécialité est pris en compte mais de manière incomplète. La formation est très attractive auprès des étudiants. La forte proportion de contrats d'apprentissage prouve l'existence de liens forts avec les entreprises. Mais aucun étudiant n'a obtenu ce diplôme par VAE ou VAP. Aucune information n'est donnée sur les liens avec d'autres formations. Il n'est pas mentionné de dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants. De plus, aucune action correctrice n'a été mentionnée dans le dossier pour remonter le taux de réussite de 2011 (54,60 %).

• Points forts :

- Un programme adapté au secteur d'activité auquel sont préparés les étudiants.
- La forte proportion d'étudiants en apprentissage et par conséquent les nombreux partenariats avec le monde professionnel.
- Une formation attractive auprès des étudiants au vu du nombre de candidatures.
- L'existence de parcours de formation différenciés qui prennent en compte les acquis et les besoins spécifiques des étudiants d'origines variées.
- L'implication des professionnels dans la formation.

• Points faibles :

- L'absence d'enquêtes internes sur le devenir des étudiants.
- Le taux de poursuite d'études, très élevé (50 %).
- L'absence d'évaluation de la formation par les étudiants.
- Les effectifs en baisse sur les trois dernières promotions (de 2010 à 2013).
- Le taux de réussite insatisfaisant en 2012 (82,35 %) et problématique en 2011 (54,60 %).
- L'absence de conventions avec les entreprises bien que les relations existent.
- L'absence de liens institués avec les licences généralistes de l'établissement.

• Recommandations pour l'établissement :

Bien que l'insertion professionnelle soit satisfaisante selon les chiffres de l'OFIPE, il serait important, en premier lieu, de mener chaque année une enquête en interne sur le devenir des étudiants avec un taux de réponse satisfaisant. Ces éléments quantitatifs et qualitatifs permettraient de dresser un état des lieux précis de l'insertion professionnelle et de fixer les objectifs d'amélioration de la formation.

Puis, la forte proportion d'étudiants en apprentissage dans la formation mériterait d'être valorisée par la mise en place de conventions avec les entreprises partenaires. De la même manière, des liens avec les licences généralistes de l'établissement seraient à mettre en place et à formaliser.

Enfin, les efforts pour réduire la poursuite d'étude sont à poursuivre. Il serait intéressant de mener après une première sélection des dossiers, des entretiens afin de vérifier la motivation des candidats à s'insérer rapidement sur le marché de l'emploi.



Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

Services et technologies de l'information et de la communication

Evaluation des enseignements et des formations

La lecture des rapports montre un déficit concernant l'évaluation des enseignements. A ce jour, plusieurs expérimentations ont été menées, de façon variable et l'équipe de direction est en réflexion sur les axes possibles pour développer une politique globale concernant ces évaluations (choix des outils, modes d'exploitation ...).

Gilles ROUSSEL
Président
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

